

Suivi phytosanitaire du verger en AB

Cette formation est labélisée Ecophyto. Elle vous permet donc, en plus du suivi d'un module à distance complémentaire, de renouveler votre Certiphyto.

Objectifs

Réaliser la conduite phytosanitaire des fruits à noyaux et à pépins en agriculture biologique

Enjeux

La bonne conduite de son verger en AB requiert des connaissances et des compétences sur la conduite phytosanitaire afin de gérer les ravageurs et les maladies. Savoir reconnaître les principales maladies et ravageurs, être capable de les prévenir et de les traiter est essentiel. Cette formation vous permettra d'acquérir ces connaissances et ces compétences, sur les vergers composés de fruits à noyaux et de fruits à pépin.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Jour 1 : Fruits à noyaux

- Principales maladies des arbres fruitiers à noyaux
- Principaux ravageurs des arbres fruitiers à noyaux
- Prévention des maladies et ravageurs des arbres fruitiers à noyaux en AB
- Traitement des maladies et ravageurs des arbres fruitiers à noyaux en AB

Jour 2 : Fruits à pépins

- Principales maladies des arbres fruitiers à pépins
- Principaux ravageurs des arbres fruitiers à pépins
- Prévention des maladies et ravageurs des arbres fruitiers à pépins en AB
- Traitement des maladies et ravageurs des arbres fruitiers à pépins en AB

Modalité d'enseignement

présentiel

Modalités d'évaluation des acquis

QCM et questionnaire d'évaluation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

91340782734

Dates, lieux et intervenants

19 déc 2023

08:30 - 16:30

Les jardins de Cocagne Mirabeau - Domaine de Mirabeau, route départementale 114.
34690 Fabrègues

20 déc 2023

08:30 - 16:30

Les jardins de Cocagne Mirabeau - Domaine de Mirabeau, route départementale 114.
34690 Fabrègues

Marc Miette, animateur technique fruits et légumes à Bio Occitanie, référent Agribio 82 et référent arboriculture à l'ITAB.

Marc Miette, animateur technique fruits et légumes à Bio Occitanie, référent Agribio 82 et référent arboriculture à l'ITAB.

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

— —

Code postal : _____

— — — —

Commune _____

— —

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 11/12/2023

Tarifs

Adhérent 406€

Non adhérent 406€

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))